

## Signature d'une convention entre le ministère de la Culture et de la Communication et l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air

A l'occasion des premières rencontres du tourisme culturel, qui ont eu lieu le 16 décembre à Paris, Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, et Michelle Demessine, présidente de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) ont signé une convention visant à développer le tourisme social et solidaire.

Audrey Azoulay a ainsi estimé que, « 80 ans après les premiers congés payés que nous devons au Front populaire, le tourisme social doit être renforcé dans le domaine culturel ».

La convention vise à favoriser le tourisme culturel de proximité afin de créer des liens entre les monuments et sites culturels et les centres d'hébergement de la région, et à installer des résidences d'artistes dans des centres de vacances. Ces actions seront mises en œuvre dans trois régions pilotes dès 2017 avant une généralisation en 2019.

Des séminaires seront également organisés par les « référents tourisme » des directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les coordinateurs UNAT en région. Ils favoriseront, autour d'études d'exemples concrets, le dialogue entre les représentants du ministère de la culture et de la Communication, ceux de l'Union, les professionnels de la culture et du tourisme concernés et les représentants des collectivités territoriales.

Association reconnue d'utilité publique en 1929, l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air rassemble, représente et défend les principaux acteurs touristiques à but non lucratif engagés en faveur du départ en vacances du grand nombre.

### Contact

Ministère de la Culture et de la Communication  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse  
01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)